Groupe de travail « Justice sociale et santé »

13 décembre 2022 – Siège de la CCPCAM (Crozon)

Projet Alimentaire de Territoire de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime

La liste des participants est jointe au compte-rendu, ainsi que les supports présentés lors de la séance.

Les informations déjà présentes sur le support ne sont pas toutes reprises ici.

1. Éléments de cadrage : Contenu du PAT

❖ Définition et gouvernance :

Les PAT ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation au sein des territoires. Ils sont issus de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) qui encourage leur développement depuis 2014.

Élaborés de manière collective, les PAT réunissent tous les acteurs engagés autour du système alimentaire local. Une gouvernance a été définie afin de favoriser une animation collective du projet :

→ **Le comité de pilotage** (COPIL) a le charge le suivi de la mise en œuvre du projet, des choix et décisions politiques. Il valide les propositions soumises par le comité technique. Le COPIL s'est réuni pour la première fois le 12 octobre 2022.
→ **Le comité technique** (COTECH) impulse les actions à mettre en œuvre et propose des points à soumettre à validation du COPIL.
→ **Les groupes de travail** (GT) sont organisés pour définir des pistes de projets. Ouverts à tous, ils rassemblent les acteurs en lien avec la thématique abordée.

❖ Calendrier :

La démarche de PAT au sein de la CCPAM a été engagée il y a quelques années, avec un stage réalisé en 2019 dans le cadre du stage de fin d'études de Loreena THETIOT. La mission consistait à réaliser un diagnostic préalable à la mise en place d'un PAT sur le territoire.

Sur base de ce diagnostic, le PAT a été labellisé comme PAT émergent de niveau 1 par la DRAAF en août 2021. La CCPCAM a déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation (PNA) visant le déploiement de nouveaux PAT. Dans ce cadre, la CCPCAM a reçu une subvention de 62.770 € pour le développement d'actions.

A ce stade, trois axes de travail ont été identifiés :

① **Permettre une alimentation locale et durable accessible à tous :** Comment favoriser une alimentation locale et de qualité pour tous dans un objectif de justice sociale ?

② **Informer et promouvoir les atouts propres du territoire :** Comment valoriser et mieux faire connaître nos producteurs ?

③ **Coopérer pour le développement agricole local :** Comment soutenir la filière agricole locale ? Comment favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire ?

2. Éléments de diagnostic

Afin de poser le cadre, plusieurs éléments de diagnostic ont été présentés sur le profil socio-économique de la population, le Contrat Local de Santé et les initiatives locales existantes. → cf. PPT en pièce jointe.

Apports lors de la réunion :

- Les initiatives locales ont été complétées, enrichissant le diagnostic de manière collective :
  - La commune de Camaret-sur-Mer bénéficie de l'aide de la Banque alimentaire. Elle dispose également d'un jardin partagé.
  - La commune de Rosnoën bénéficie de l'aide de la Banque alimentaire. Elle possède également une serre dont la destination reste à définir. Une enquête publique aura lieu en janvier 2023 à ce sujet.
  - La commune de Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h octroie des chèques alimentaires. La population bénéficie de l'aide alimentaire des associations caritatives présentes à Châteaulin (Restos du cœur, Secours Populaire, Secours Catholique). De plus, la commune dispose d'un jardin associatif tenu par le Club des Vallons (terrain communal). L'association Treizerien regroupe différents clubs mettant en place des ateliers thérapeutiques destinés à prévenir, à aider et à soutenir par un accompagnement des personnes en souffrance psychique. Le Club des Vallons organise par ailleurs des ateliers cuisine.
  - La commune de Telgruc-sur-Mer dispose d'un verger, impulsé par la mairie.
  - Il y a quelques années, une épicerie solidaire était en place à Morgat, gérée par l'association Kofata.
  - Le territoire compte deux points de vente Finisterestes, proposant des paniers anti-gaspi : La Maison de Mili (Crozon) et Gamm Vert (Telgruc-sur-Mer).
  - Des initiatives de jardins partagés engagés par des habitants et « non déclarés » peuvent exister sur le territoire (A Rosnoën, par exemple).

- A une échelle plus large, il existe une carte des jardins et composts partagés en Bretagne – réalisée par l'association Vert Le Jardin, disponible sur le lien suivant : https://www.vertlejardin.fr/spip.php?rubrique34

3. Présentation de l'association SOLAAL

Benoit Ribardière, Coordinateur de l'association SOLAAL Bretagne, présente l'association présente sur le territoire régional depuis fin d'année 2021.

Reconnue d'intérêt général, l'association se positionne comme un maillon facilitateur entre les donateurs du monde agricole (exploitants, coopératives agricoles, industries agroalimentaires) et les associations d'aide alimentaire habilitées.

Elle a pour ambition d'aider gratuitement au développement des dons en nature, dans un souci de réduction du gaspillage alimentaire et de veiller à l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires.

L'association mène actuellement une enquête (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfyqSe5PNpdw25IlAmj60sXtaZowoXwxCGyi7XYFe0XseSq0g/viewform) sur les invendus à l'échelle du Finistère, auprès des producteurs, coopératives, grossistes et industriels → **Enquête à relayer.**

4. Travail collectif en sous-groupes – Pistes d'actions

L'objectif de temps est de réfléchir collectivement à des pistes d'actions pouvant être intégrées dans le PAT.

a) Présentation de deux actions

Dans un premier temps, deux actions sont présentées afin de lancer les réflexions :

→ **Payer selon ses revenus : L'exemple d'un marché solidaire en Drôme**

Sur la commune de Dieulefit en Drôme, un marché de producteurs bio a une particularité. Sur les étals, chaque produit affiche trois prix : Un prix blanc fixé par le producteur, un prix bleu « accessible » pour les petits revenus (représentant 65 % du prix) et un prix rouge « solidaire » (125 % du prix). Près de la caisse, se trouve une corbeille avec des billes de couleurs différentes. Les personnes choisissent une bille et payent selon leurs revenus, sans se justifier. L'objectif est de permettre une alimentation de qualité pour tous en se reposant sur la confiance et la générosité des autres.

Deux autres lieux sur la commune fonctionnent sur le même principe. Si les compteurs d'un des lieux sont au rouge, les recettes excédentaires des autres lieux d'achat viennent équilibrer la caisse commune.

→ **Mise en place d'un Défi Foyers à Alimentation Positive**

La Communauté de communes a été formée pour mettre en place des Défis Foyers à Alimentation Positive, visant à accompagner des foyers vers une alimentation saine et durable sans augmenter leur budget. Étalé sur 6 mois, le défi sera rythmé par des temps forts : visite de ferme, atelier de cuisine, atelier nutrition…

Démarrant en septembre 2023, la CCPCAM peut s'appuyer sur 3 structures relais pour ce 1er défi : le Centre social Ulamir, le CCAS de Crozon et l'association La Soupape.

b) Ateliers en sous-groupes

Puis, dans un deuxième temps, les participants ont réfléchi pendant une bonne demi-heure sur de nouvelles actions en petits groupes.

Les idées et pistes d'actions proposées sont :

- **Revaloriser du foncier agricole (terres littorales en friche)** → Solliciter les agriculteurs à la retraite pour les aspects de transmission ?
- **Créer de nouveaux jardins partagés, en lien avec la mise en place d'ateliers cuisine** → Une dynamique à renforcer ?
- **Voir avec les boulangers locaux pour la cuisson de gâteaux** ;
- **Mettre en place des fours partagés** ;
- **Mutualiser des ustensiles de cuisine / Mettre à disposition des kits d'ustensile avec les ressourceries** ;
- **Mettre en place des ateliers d'éducation alimentaire à tous les âges** ;
- **Mettre en place des frigos solidaires** → Point de vigilance : Quid de la gestion de ces frigos ?
- **Développer le glanage sur le territoire** ;
- **Créer une carte interactive des agriculteurs qui ont des produits à donner afin de trouver les sites de glanage possibles** ;

- **Mettre en place des cuisines partagées** : Restaurants privés ? La cuisine mobile de Lanvéoc ? La petite cantine de Telgruc-sur-Mer ? Mettre à disposition les cantines locales pour les associations et partenaires via un prix forfaitaire ? Proposer au moins deux lieux où cuisiner (1 côté Presqu'île de Crozon, 1 autre côté Aulne Maritime)
- **Mettre en lien les CCAS du territoire avec les restaurants/cafés** → Repas suspendus ?
- **Recenser les lieux où cuisiner sur le territoire et le matériel existant** ;
- **Faire un lien entre les travailleurs sociaux et les structures qui proposent des solutions** → Des liens avec le dispositif « Territoire Zéro Chômeur » (Montpellier, etc.)
- **Mettre en place une distribution itinérante** (projet du Secours Populaire) ;
- **Réaliser du portage de repas et de la distribution en porte-à-porte** (exemple de Rosnoën) ;
- **Créer une liste de jeunes/bénévoles/personnes ressources** → Comment motiver l'engagement chez les jeunes ? Créer une carte « bénévolat » et valoriser cette expérience sur le CV ?
- **Faire découvrir de nouvelles techniques sans cuisson** comme la lactofermentation ;
- **Valoriser les produits frais** à travers le savoir-cuisiner (ateliers), le pouvoir cuisiner (aides financières, mutualisation d'outils), le temps, le lieu et la motivation, l'éducation et le plaisir au goût, la transformation collective (conserves)
- **Développer la solidarité au sein du voisinage** (et plus largement !) ;
- **Comment faire venir les personnes en situation de précarité ?** Via un temps de repas ? Sur un lieu de type « marché » ?
- **Développer l'initiative des « 3 prix »** (exemple de Dieulefit en Drôme).

Pour terminer cette session collective enrichissante, les participants ont été invités à choisir leurs projets « coup de cœur » (3 projets maximum par personne !).

Les projets ayant remporté le plus de voix sont :

- Mettre à disposition les cantines locales pour les associations et partenaires (6 voix)
- Développer l'initiative des « 3 prix » (5 voix)
- Revaloriser le foncier agricole (4 voix)
- Mettre en place des ateliers d'éducation alimentation à tous les âges (4 voix)
- Mettre en place du portage de repas et de la distribution en porte-à-porte (3 voix)
- Comment faire venir les personnes en situation de précarité ? (2 voix)
- Créer une liste de jeunes/bénévoles/personnes ressources (2 voix)
- Faire découvrir de nouvelles techniques sans cuisson comme la lactofermentation (2 voix)
- Création de nouveaux jardins partagés, en lien avec la mise en place d'ateliers cuisine (2 voix)
- Faire le lien entre les travailleurs sociaux et les structures qui proposent des solutions (2 voix)
- Développer la solidarité au sein du voisinage (1 voix)
- Lier la solidarité avec la restauration collective (1 voix)
- Prévoir deux lieux sur le territoire pour cuisinier (1 voix)
- Valoriser les produits frais à travers le savoir-cuisinier, le pouvoir-cuisiner… (1 voix)
- Mettre en place une distribution itinérante (1 voix)

5. Divers

Une **plateforme collaborative Nextcloud** a été créée afin d'alimenter les réflexions en lien avec le PAT. Le présent compte-rendu et supports présentés s'y trouvent.

Les prochaines réunions de travail sont fixées les :

- 19/01/2023 : Groupe de travail « Promotion et communication » de 14h à 17h au siège de la Communauté de communes à Crozon (Salle du Conseil) – Comment promouvoir nos agriculteurs et sensibiliser les citoyens à l'alimentation durable ?
- 10/02/2023 : Groupe de travail « Agriculture » de 14h à 17h à l'antenne de la Communauté de communes au Faou – Comment aider à l'installation des agriculteurs et les accompagner dans leur souhait de transition ?

Annexes : Photos des paper-board

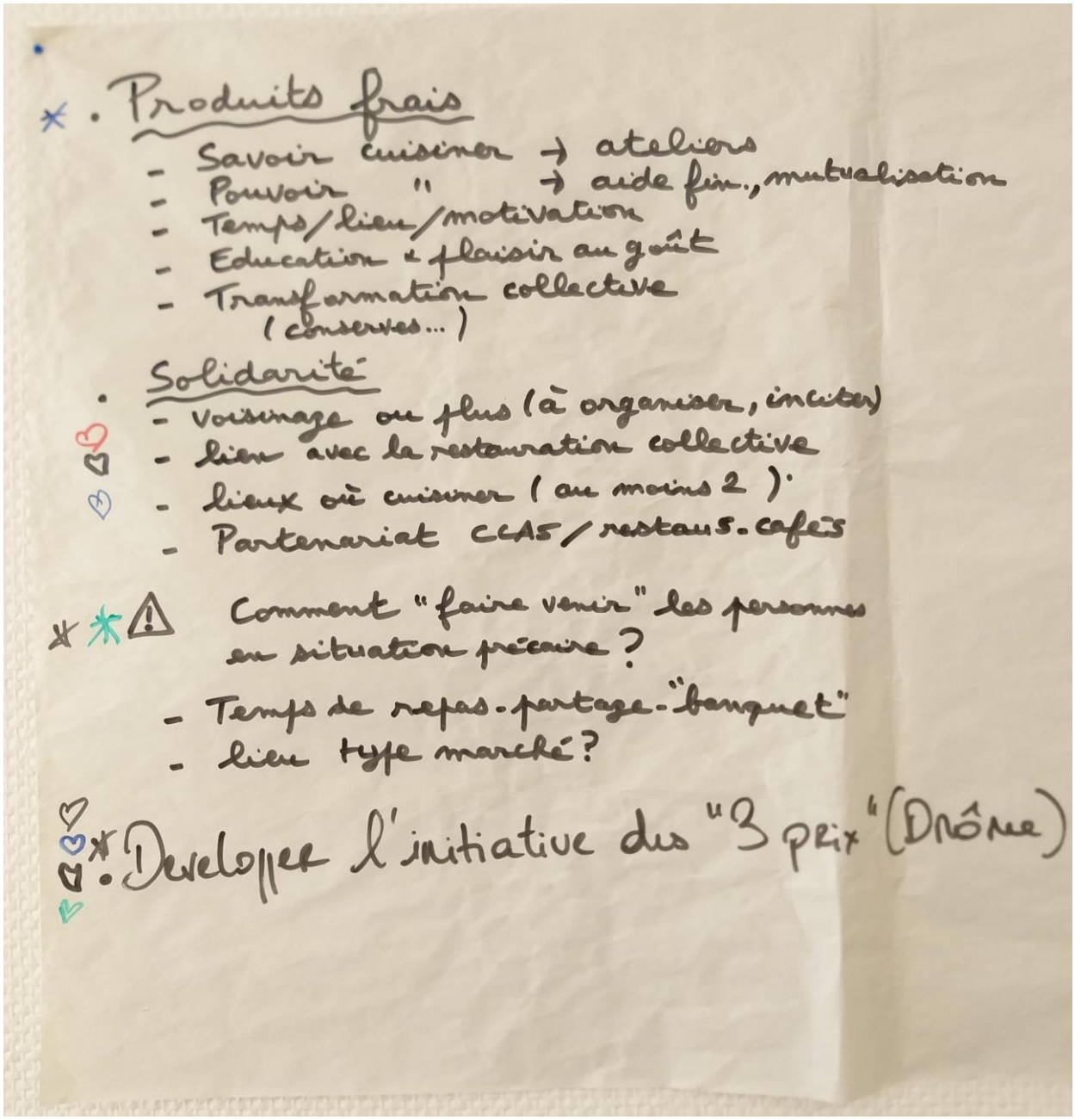

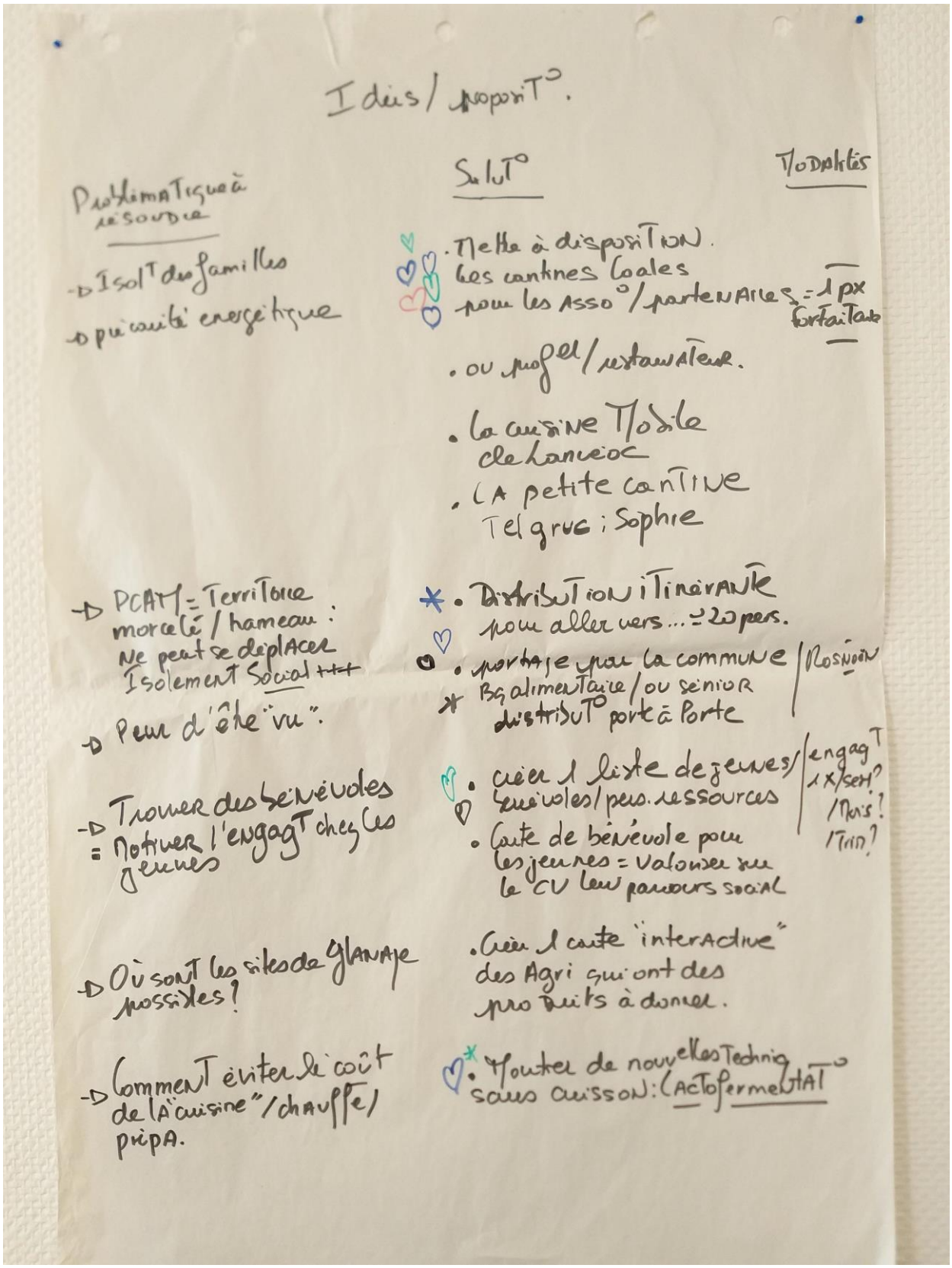
Idées / propositions.
Problématiques à résoudre
Solutions
Modalités
-> Isolt des familles
-> précarité énergétique
. Mettre à disposition. les cantines locales pour les Asso°/partenaires = 1 px forfaitaire
. ou traiteur/restaurateur.
. la cuisine Mobile de Lanvéoc
. LA petite cantine Telgruc : Sophie
-> PCAET = Territoire morcelé / hameau : Ne peut se déplacer Isolement Social +++
-> Peur d'être "vu".
* . Distribution itinérante pour aller vers ... = 20 pers.
. partage pour la commune / Roscanvel
* Bq alimentaire / ou seniors distribut° porte à porte
-> Trouver des bénévoles = Motiver l'engagt chez les jeunes
. créer 1 liste de jeunes/bénévoles/pers. ressources / engagt 1 x/sem? / Mois? / Trim?
. Carte de bénévole pour les jeunes = valoriser sur le CV leur parcours social
-> Où sont les sites de glanage possibles?
. Créer 1 carte "interactive" des Agri qui ont des produits à donner.
-> Comment éviter le coût de la "cuisine"/chauffe/prépA.
. Monter de nouvelles Techniq° sans cuisson: (ACTOfermentAT°

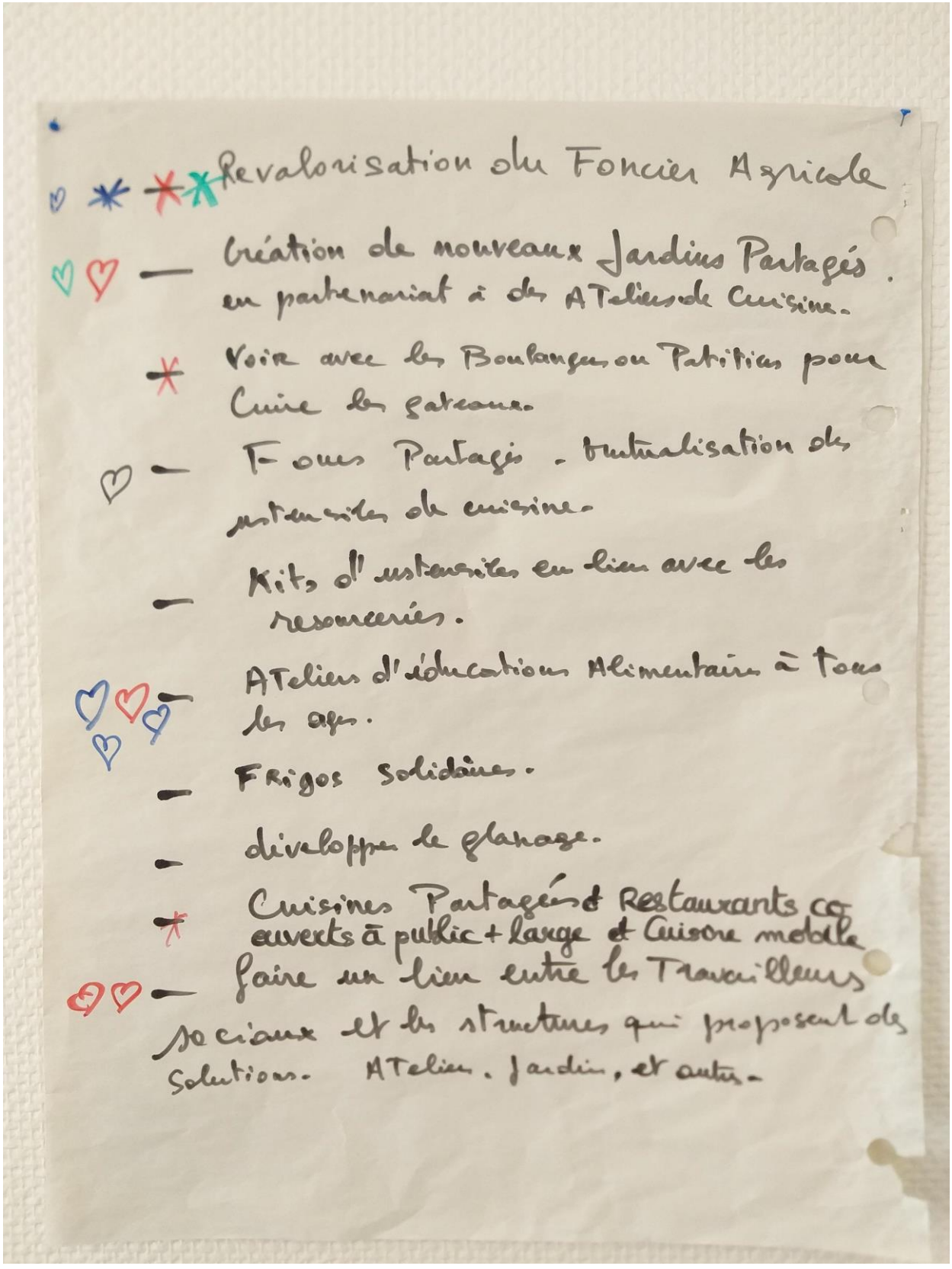
Revalorisation du Foncier Agricole
Création de nouveaux Jardins Partagés en partenariat à des ATeliers de Cuisine.
Voir avec les Boulangers ou Patissiers pour Cuire les gateaux.
Fours Partagés - Mutualisation des ustensiles de cuisine.
Kits d'ustensiles en lien avec les ressourceries.
ATeliers d'éducation Alimentaire à tous les ages.
Frigos Solidaires.
développer le glanage.
Cuisines Partagées & Restaurants ouverts à public + large et Cuisine mobile
faire un lien entre les Travailleurs sociaux et les structures qui proposent des solutions. ATelier. Jardin, et autre.

Liste des participants - GT JUSTICE SOCIALE ET SANTÉ - 13/12/2022

PARTICIPANTS		
Nom et prénom	**Fonction**	**Structure**
CABON Aurélie	Coordinatrice	Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime
CARIOU Marie-Claire	Adjointe au maire	Mairie de Landévennec
CORMERY-RUCKLIN Cécile	Adjointe au maire	Mairie de Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h
LAMBIN Odile	Secrétaire adjointe	Secours Populaire de Crozon
LE GUIRRIEC MORVAN Martine	Adjointe au maire	Mairie de Rosnoën
MARZIN Céline	Habitante	
PFRISCH Marion	Chargée de mission communication et mobilisation citoyenne	Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère
PRIGENT Pascal	Vice-Président	Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime
PRIGENT-LEMETAIS Armelle	Responsable du pôle Aménagement et Développement durable	Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime
RIBARDIERE Benoit	Coordinateur	Association SOLAAL Bretagne
SAUCET Jennifer	Conseillère en économie sociale et familiale	CCAS de Crozon
SAULAY Isaure	Animatrice-coordinatrice	CIVAM du Finistère
THETIOT Loreena	Chargée de mission PAT	Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime
VALENTIN Sarah	Naturopathe	Naturopathie pour tous
VERRIEST Emmeline	Directrice	Association Aux Goûts du Jour

Presqu'île de Crozon Aulne Maritime
Communauté de communes

Groupe de travail « Justice sociale et santé »

Projet Alimentaire de Territoire

de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

FRANCE RELANCE

Au programme :

1. **Cadrage :** Contenu du Projet Alimentaire de Territoire (PAT)
2. **Éléments de diagnostic :** Profil sociodémographique, Contrat Local de Santé et initiatives locales
3. **Intervention de Benoît Ribardière**, coordinateur de l'association SOLAAL
4. **Atelier :** Travail collectif en sous-groupes

1. Cadrage : Contenu du Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

Un Projet Alimentaire de Territoire (PAT), c'est quoi ?

- Un dispositif instauré par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) du 13 octobre 2014
- Élaboré de manière collective et concertée (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.) afin de répondre à l'**objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial**
- Dimension économique, sociale, environnementale et de santé
- **Développement d'initiatives locales** et de **nouvelles synergies entre les acteurs**

Avec qui construire le PAT ?

De nombreux acteurs jouant un rôle dans l'alimentation durable, quel que soit l'échelon territorial

→ S'appuyer sur les compétences de chacun pour co-construire un PAT pérenne et dynamique

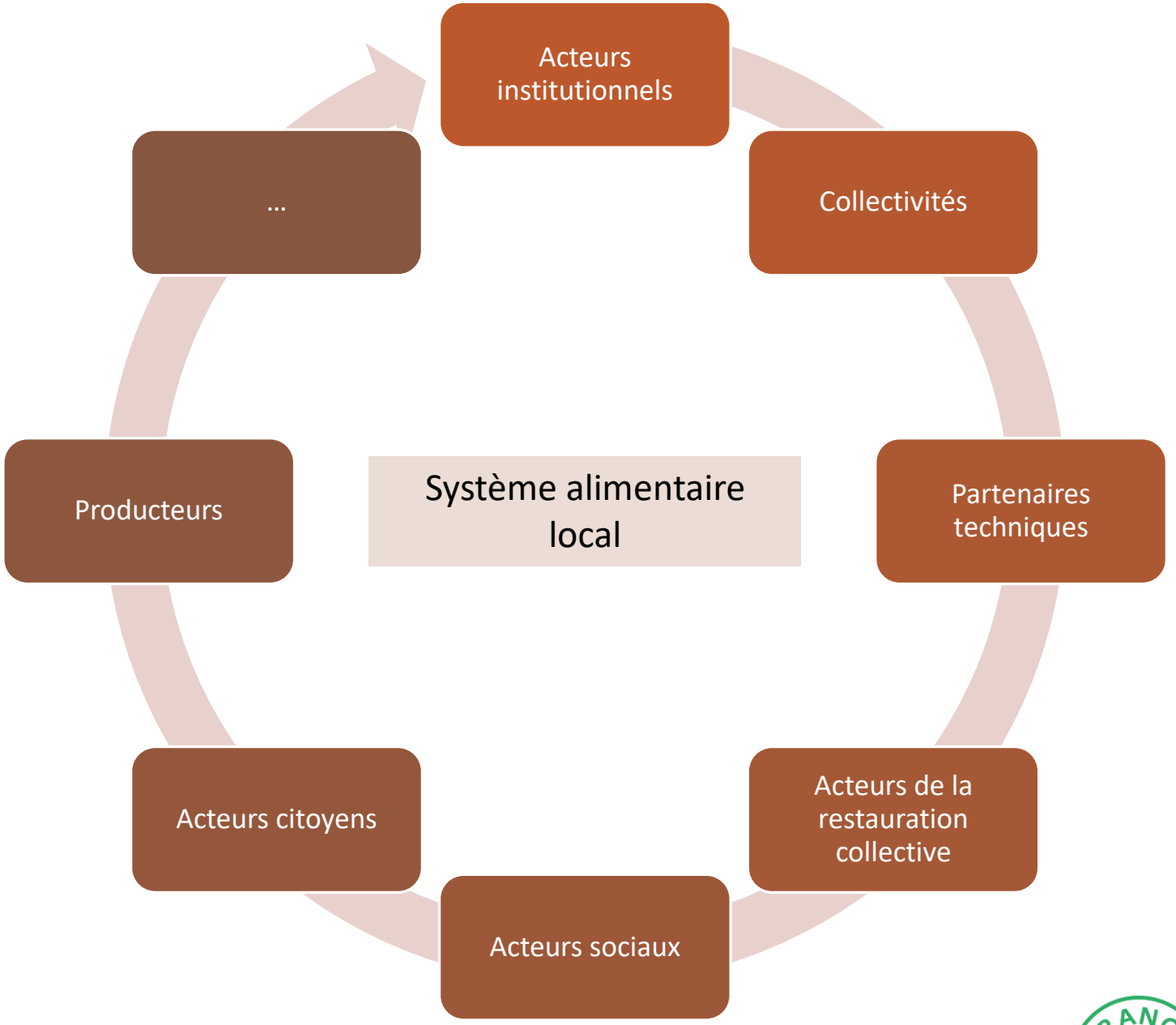

La gouvernance du PAT : Trois instances

1

Comité de pilotage (COPIL)

Mission : Instance d'orientations politiques validant les propositions soumises par le comité technique. Il a la charge le suivi de la mise en œuvre du projet quotidien, des choix et décisions politiques.

- Institutionnels
- Financeurs
- Représentants des collectivités

2

Comité technique (COTECH)

Mission : Sur base des éléments issus des GT, il impulse les actions à mettre en œuvre, veille à la tenue des échéances et propose des points à soumettre à la validation du COPIL.

- Référents techniques des partenaires
- Représentants des groupes d'acteurs

3

Groupes de travail (GT)

Mission : Organisés pour définir des pistes de projets, les GT rassembleront les acteurs nécessaires pour répondre aux thématiques abordées.

- Acteurs concernés par la thématique

Rappel des étapes réalisées

Avril – Septembre 2019

Diagnostic préalable à la mise en place d'un PAT au sein de la CCPCAM

Août 2021

Labellisation PAT émergent de niveau 1 par la DRAAF

22 octobre 2021

Dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'AAP PNA

18 novembre 2021

Octroi de subvention de 62.770 € par la DRAAF

1er juillet 2022

Prise de poste Chargée de mission PAT

12 octobre 2022

1ère réunion du comité de pilotage

Novembre 2022 – Février 2023

Groupes de travail

Rappel des éléments du diagnostic de 2019

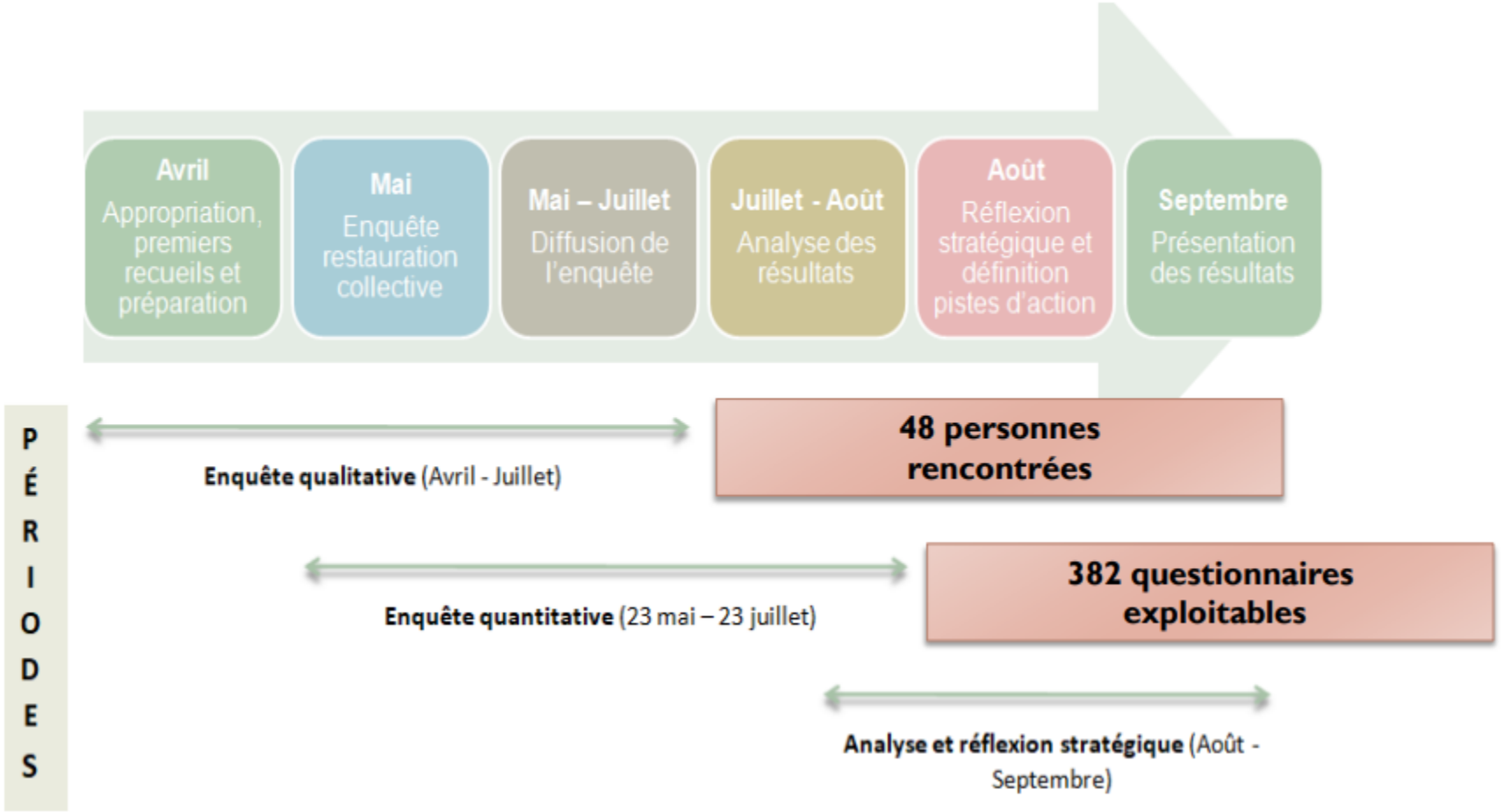

6 mois de stage rythmés par des temps forts :

1. **Rencontre de personnes ressources** (agriculteurs, associations, distributeurs, partenaires…)
2. **État des lieux de la restauration scolaire**
3. Enquête sur les **pratiques alimentaires de la population locale et touristique**
4. **Réflexion stratégique**
5. **Définition de pistes d'actions**

Diagnostic à réactualiser avant de passer à la phase opérationnelle

Enjeux et axes d'intervention identifiés à ce stade

1. **Permettre une alimentation locale et durable accessible à tous**
   - **Enjeu :** Favoriser une alimentation durable pour tous dans un objectif de justice sociale

2. **Informer et promouvoir les atouts propres du territoire**
   - **Enjeu :** Valoriser nos savoir-faire agricoles et les produits locaux

3. **Coopérer pour le développement agricole local**
   - **Enjeu :** Soutenir la filière agricole locale à travers le développement de partenariats

→ Un nouvel axe suite à la réactualisation du diagnostic et aux futures réflexions ?

2. Éléments de diagnostic : Profil socio-économique de la population et initiatives locales

Quelques données socio-démographiques

<u>Population en 2019 :</u> 22.441 habitants (- 3,2 % par rapport à 2008)

36,1 % de la population a plus de 60 ans

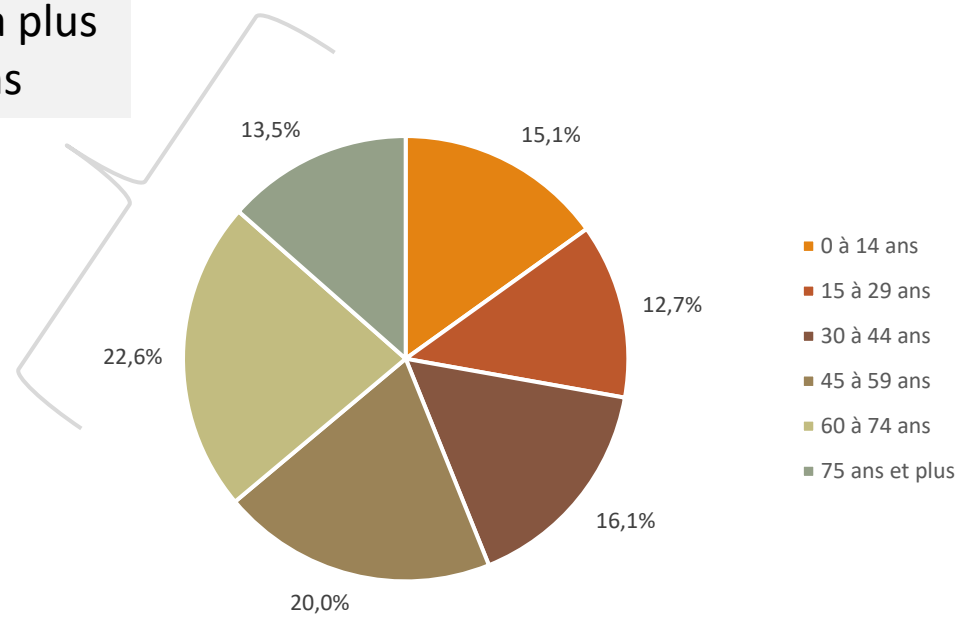

<u>Population vieillissante :</u>

- <u>Indice de vieillissement :</u> 139 (2021)
- Les plus de 60 ans représentent plus de la moitié des populations des communes de Camaret-sur-Mer et Roscanvel.
- <u>Des effectifs scolaires en baisse :</u> 100 élèves de primaire en moins entre 2016 et 2020

<u>Structure des ménages :</u>

- 40,9 % de ménages d'une personne
- 29,8 % de couples sans enfant
- 23,1 % de couples avec enfant
- 7,0 % de familles monoparentales

Conditions de vie

Taux de pauvreté en 2017 : 10,5 %, soit un habitant sur 10

→ Taux de chômage des 15 à 64 ans (2019) : 12,7 % (7 % sur le Pays de Brest).

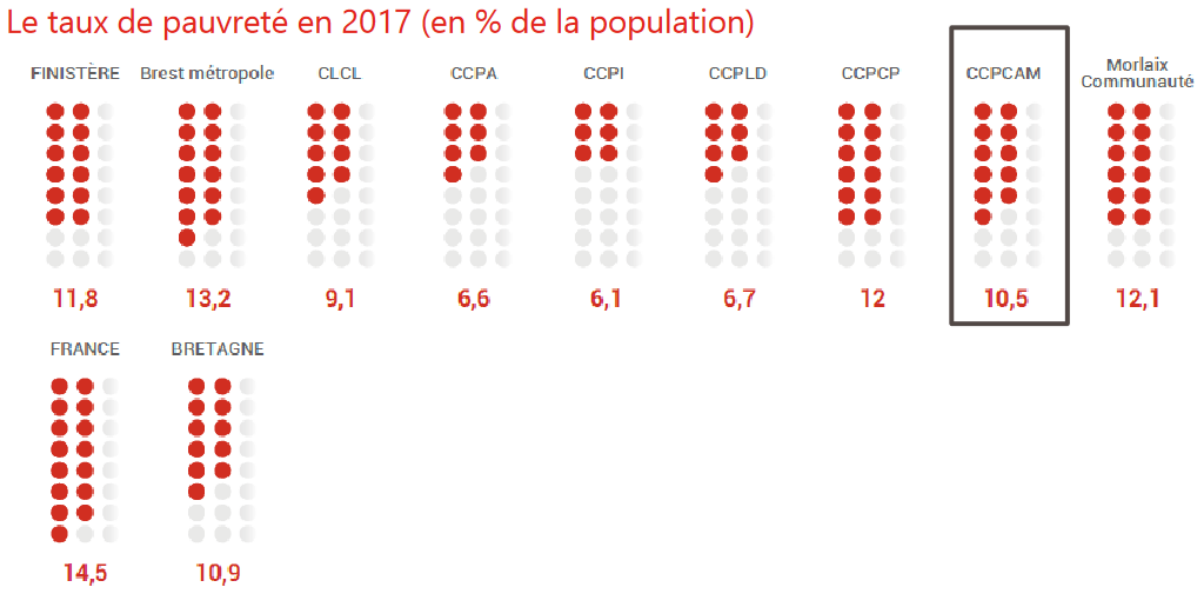

Un niveau de pauvreté parmi les plus élevés du Pays de Brest

Contrat Local de Santé du Pays de Brest

Déploiement d'un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle du Pays de Brest pour mieux répondre aux enjeux de santé de la population, en articulant les différentes composantes du système de santé régional : la promotion et la prévention de la santé, les soins ambulatoires et hospitaliers, l'accompagnement médico-social.

Éléments issus du diagnostic (2014) - Enjeux et spécificités liés au territoire de la Communauté de communes :

- Éloignement géographique pouvant créer de l'isolement et parfois un renoncement aux soins
- Vieillissement de la population
- Manque de spécialistes et de professionnels pour toutes les tranches d'âge
- Consommation problématique d'alcool et de tabac
- Manque de prévention et de promotion de la santé (adolescents et jeunes adultes, personnes en situation de fragilité
- Problématique d'accès aux soins bucco-dentaires
- Mortalité prématurée (avant 70 ans) évitable importante sur le Pays de Brest
  - Liée au comportement et à l'environnement
  - Levier d'actions : Actions de prévention

Contrat Local de Santé du Pays de Brest

Part des ménages en situation de précarité énergétique logement en 2021.

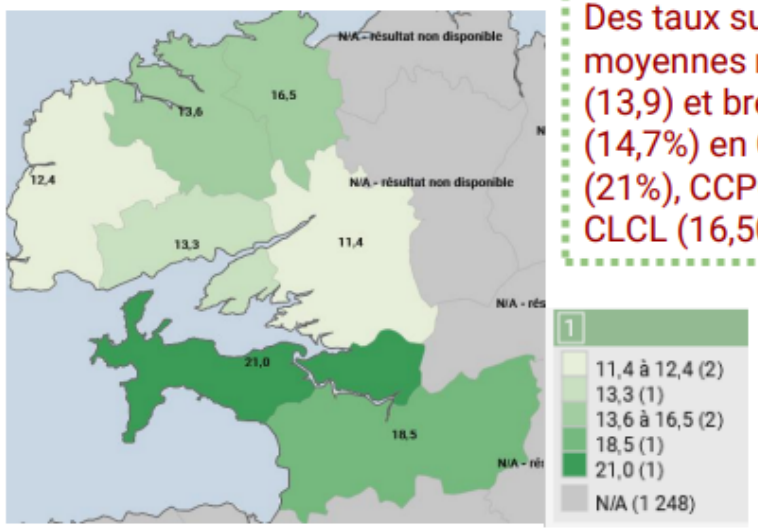

Des taux supérieurs aux moyennes nationale (13,9) et bretonne (14,7%) en CCPCAM (21%), CCPCP (18,5%) et CLCL (16,50%)

Source GEODIP-Observatoire national précarité énergétique

Autre spécificité du territoire de la CCPCAM :

21 % des ménages sont en situation de précarité énergétique (contre 14 % en France).

Plan d'actions 2019-2023 :

- **Enjeu prioritaire :** Intégration des enjeux de santé dans les politiques et projets de développement du territoire (mobilité, environnement, économie, alimentation, etc.)
- **Action 3-1 du CLS :** Améliorer la qualité de la restauration collective
- **Action 4-1 du CLS :** Promouvoir et soutenir le bien-être et la santé des personnes en situation de fragilité → L'un des sujets identifiés est l'alimentation.

Initiatives existantes

Antenne des Restos du Cœur
Collecte et distribution de denrées alimentaires et vestiaires toute l'année

Antenne du Secours Populaire
Distribution alimentaire 3 fois par semaine pour les personnes inscrites
Boutique solidaire : Les ventes servent à acheter des denrées

CCAS de Crozon
Délivrance ponctuelle de chèques alimentaires

Mairie de Crozon
Habitants de 70 ans et plus : Service de navettes inter-quartiers en partenariat avec les compagnies de taxi pour se rendre toute l'année au marché bimensuel de Crozon (2ème et 4ème mercredi du mois) et l'été au marché de Morgat (1er, 3ème et 5ème mercredi du mois)

Initiatives existantes

Deux jardins partagés sur la Presqu'île de Crozon, impulsés par le Centre social Ulamir :

- **A Lanvéoc**, à Saint-Efflez : Jardin partagé géré par un noyau dur de 5 actifs. Une navette est mise à disposition pour les personnes à mobilité réduite. Une partie de la récolte est distribuée à l'association des Restos du cœur.
- **A Crozon**, Boulevard de la France Libre : Récent jardin à co-construire. Parcelles individuelles et espace collectif pour les habitants. Volonté de créer une dynamique avec l'EPHAD de Crozon, l'école Jean-Jaurès, la crèche et le RAPAM.

Projet de jardin partagé le long de la Maison de Santé au Faou

→ D'autres initiatives/projets sur le territoire ?

3. Intervention de Benoît Ribardière, SOLAAL Bretagne

4. Travail collectif en sous-groupes

Payer selon ses revenus : L'exemple d'un marché solidaire en Drôme

[Marché de producteurs à Dieulefit (Drôme)]

Sur les étals, chaque produit affiche trois prix :

- Un prix blanc fixé par le producteur (1,20 €/pièce) ;
- Un prix bleu pour les petits revenus (0,80 €/pièce) ;
- Un prix rouge pour ceux qui peuvent payer un peu plus (1,50 €)

Avantages : Permettre une alimentation de qualité à tous en se reposant sur la confiance et la générosité des autres.

Mise en place d'un Défi Foyers à Alimentation Positive

Objectif : Accompagner des foyers vers une alimentation saine et durable sans augmenter leur budget

Les familles participantes sont regroupées en plusieurs équipes. Une équipe compte une douzaine/quinzaine de foyers. Chaque équipe est accompagnée par une structure locale relais.

Mise en place de ce 1er défi en collaboration avec le Centre social Ulamir, le CCAS de Crozon et l'association La Soupape

Défi sur 6 mois, il sera rythmé pas des temps forts :

- Soirée de lancement,
- Visite de ferme,
- Atelier cuisine,
- Atelier nutrition,
- Atelier au jardinage/gaspillage alimentaire,
- Soirée de clôture.

Mise en place en septembre 2023 sur le territoire de la CCPCAM !

Objectifs des sous-groupes

- **Temps d'échanges collectifs et de co-construction**

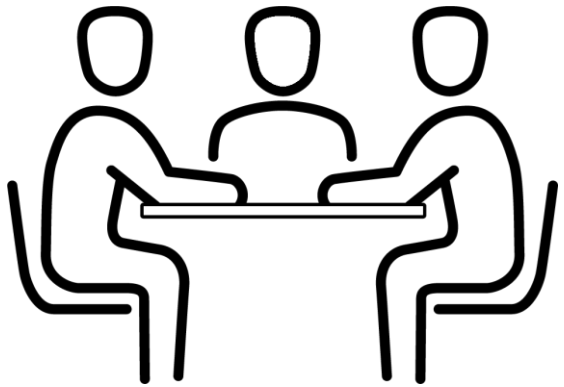

- **Durée :** 30 minutes

- **Objectif : Faire émerger des pistes d'actions et/ou des priorités**
- Un rapporteur par table
  - *Présentation des échanges en plénière*

Comment permettre une alimentation de qualité accessible à tous ?

A vos agendas !

- **19 janvier 2023 : <u>Groupe de travail « Promotion et communication »</u>**
  - De 14h à 17h – Salle du Conseil, ZA de Kerdanvez, Crozon
  - Comment promouvoir nos agriculteurs et sensibiliser les citoyens à l'alimentation durable ?

- **10 février 2023 : <u>Groupe de travail « Agriculture »</u>**
  - De 14h à 17h – Antenne de la CCPCAM, ZA de Quiella, Le Faou
  - Comment aider à l'installation des agriculteurs et les accompagner dans leur souhait de transition ?

SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires

-

Association reconnue d'intérêt général

PAS DE GASPILLAGE EN AGRICULTURE

Invendus

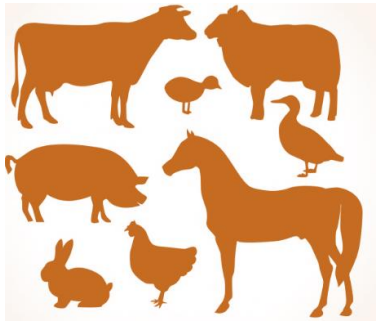

LES PRINCIPALES CAUSES D'INVENDUS EN AGRICULTURE

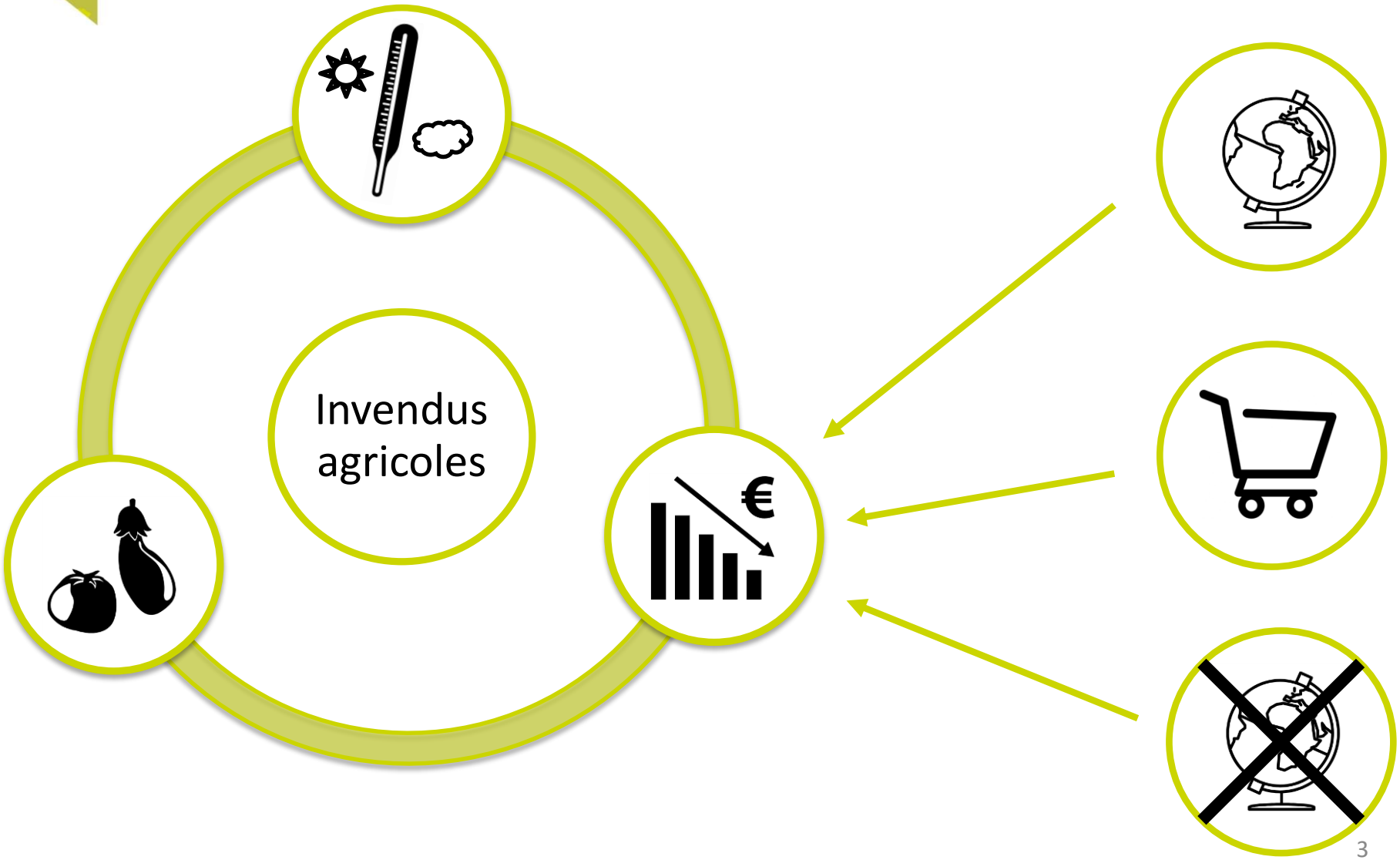

SOLAAL

SOLAAL est la seule association qui organise les dons entre agriculteurs et associations d'aide alimentaire.

Un service gratuit qui offre **des produits frais** aux personnes en situation de précarité alimentaire.

Une démarche qui contribue **à la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

LA RÉPONSE DE SOLAAL

SOLAAL

4 OBJECTIFS

Renforcer l'engagement des acteurs des filières agricoles et agro-alimentaire

Faciliter l'organisation des dons

Contribuer à l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire

Lutter contre le gaspillage alimentaire

SOLAAL C'EST...

DEPUIS 2013

L'ÉQUIVALENT DE

40 millions DE REPAS

20 000 tonnes
de produits donnés par les agriculteurs donateurs du réseau SOLAAL depuis 2013 (fruits, légumes, produits laitiers, oeufs, viande...)

= 1053

97% de produits **FRAIS**

AU BÉNÉFICE DE **8 millions** de personnes démunies

Via les associations d'aide alimentaire nationales et habilitées

LES CHIFFRES DU DON EN BRETAGNE

SOLAAL EN BRETAGNE C'EST …

1250 tonnes de dons

L'ÉQUIVALENT DE

2.5 Millions repas

98% de produits **FRAIS**

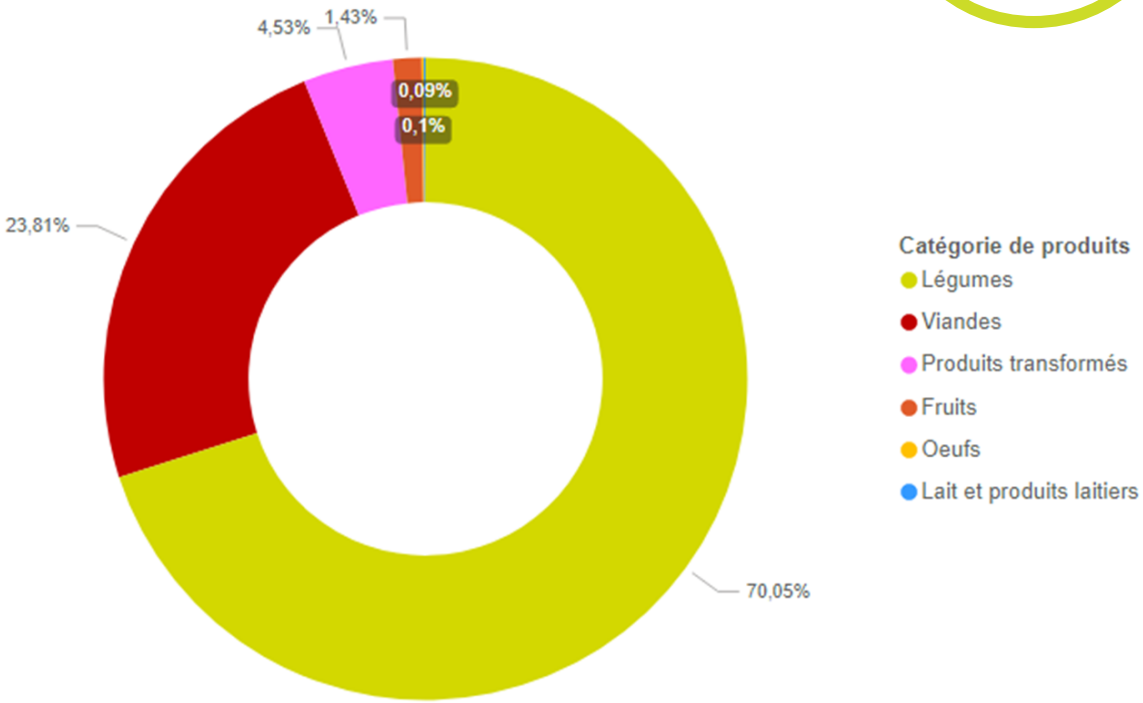

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DONS

En exploitation
ou point de rendez-vous

Dans le cadre du
retrait communautaire
(excès de produits au moment de la mise en marché : reprise par l'Europe sur un prix forfaitaire, pour stabiliser le marcher)

Refus d'agréage
(centrales de la grande distribution)
Produits non conformes

Dans les magasins
(issus de coopératives agricoles)

Glanage solidaire

Lors d'événements

Abandon de recette
(grandes cultures)
Choix de l'agriculteur
(don du lait, …)

COMMENT ? ÇA MARCHE

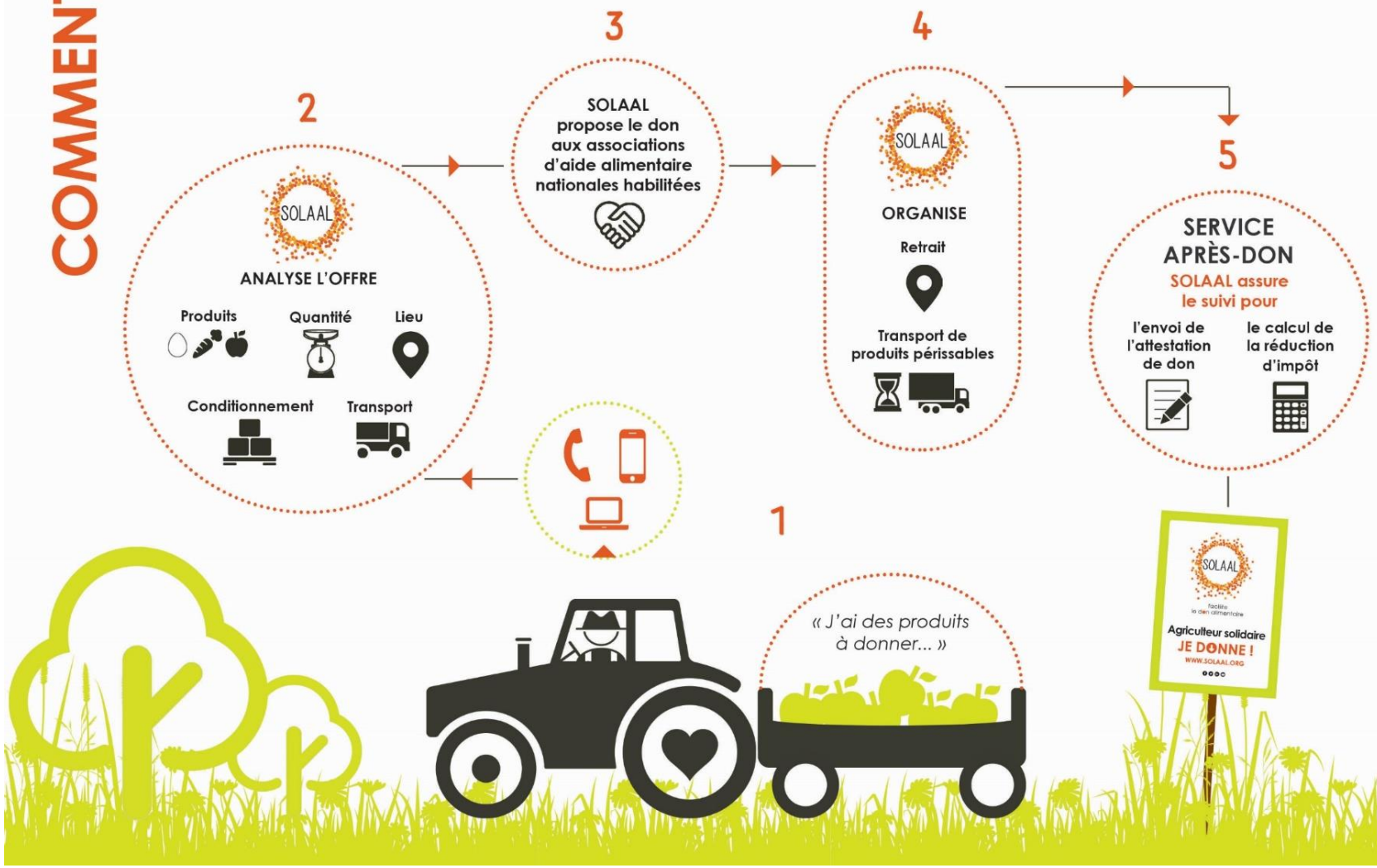

LOCALISATION DES DONATEURS

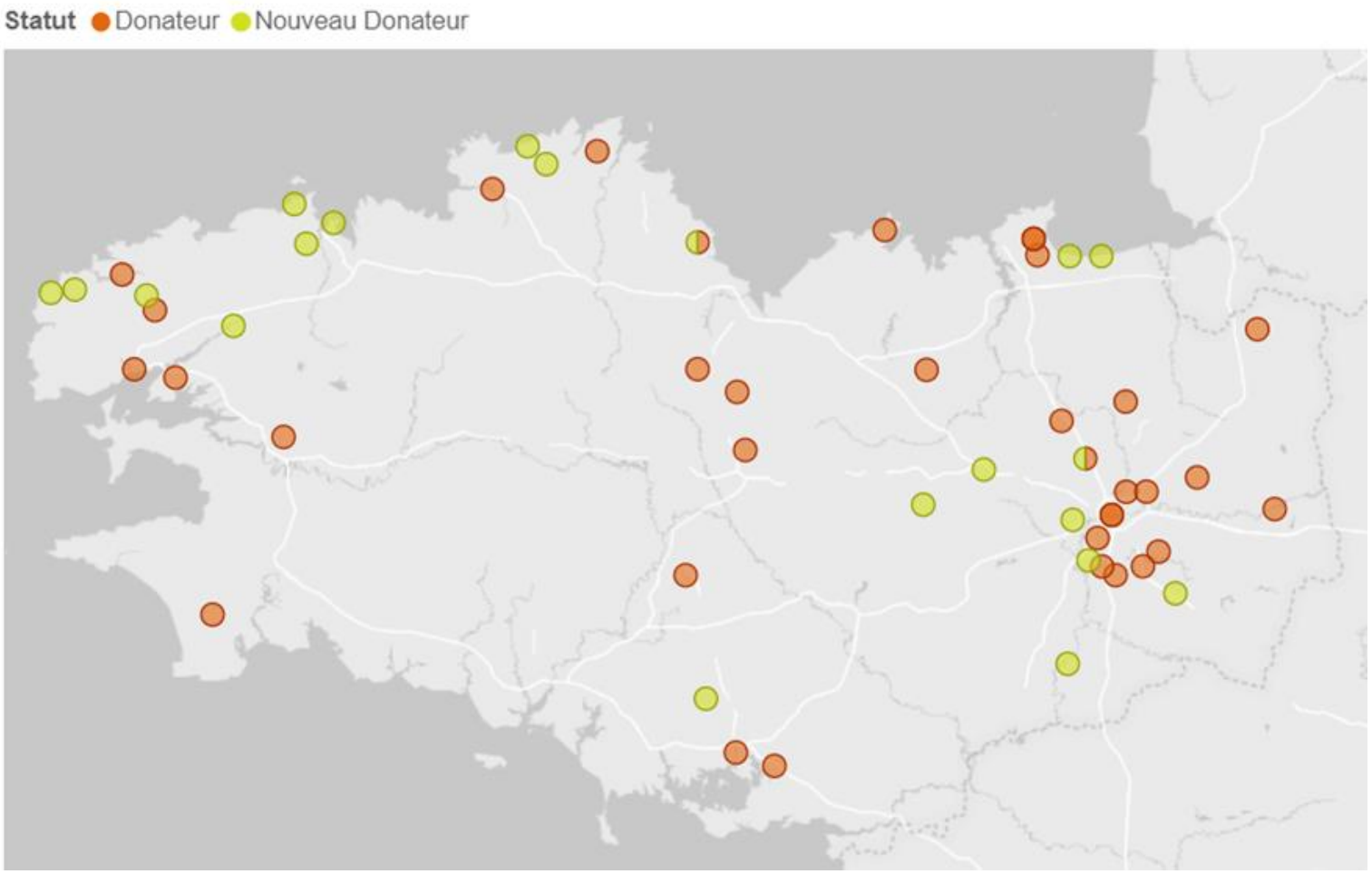

LA RÉDUCTION D'IMPÔT

- L'agriculteur-donateur, un **citoyen** comme les autres !

- Tous produits agricoles

- **Réduction d'impôt**
  - 60% du coût de revient dans la limite de 0,5 % du CA ou de 20 000 €
  - Si plafond dépassé : différentiel valable sur les 5 exercices suivants
  - Si non-imposable : valable les 5 exercices suivants

- Concerne également le **conditionnement et le transport** des produits

ATTESTATION DE DONS DE PRODUITS AGRICOLES

Relatif à la livraison du (JJ/MM/AAAA) :

PRODUCTEUR

Nom :..... Prénom :.....
Fonction :..... Téléphone :.....

Numéro de SIRET :..... Raison sociale :.....

N° :..... Voie :.....

Code postal :..... Commune :.....

certifie avoir offert le don en nature des denrées alimentaires mentionnées ci-dessous.

PRODUITS DONNÉS À L'ASSOCIATION BÉNÉFICIAIRE

Nature des produits :.....

Quantités (unités) :.....

Conditonnement (équivalent unité transport : palette, palox par exemple) :.....

Fait en 2 exemplaires, le / / **Signature du producteur**
à.....

ASSOCIATION BÉNÉFICIAIRE

Nom :..... Prénom :.....
Fonction :..... Téléphone :.....

agissant au nom du bénéficiaire dont la forme juridique est une association certifie avoir reçu le don en nature mentionné par le donateur ci-dessus

Fait en 2 exemplaires, le / / **Signature du bénéficiaire**
à.....

SOLAAL
facilite
le don alimentaire
Simple à enregistrer !
L'application est accessible
sur smartphone et ordinateur
1. Scannez le QRCode
ou copiez l'URL https://dons.solaal.org
2. Ajoutez la page à votre écran
d'accueil ou dans vos favoris
3. Vous êtes connecté !
L'équipe SOLAAL
reste à votre écoute !
dons@solaal.org • 01 53 83 47 89
www.solaal.org
NOUVEAU !
L'APPLICATION SOLAAL
pour proposer vos
dons alimentaires
SOLAAL
VOUS Y TROUVEREZ
un récapitulatif
pour chaque don
l'impact de votre générosité
en équivalent-repas
un historique de vos dons
pour calculer votre
réduction d'impôt
Votre proposition de don a bien
été prise en compte !
MERCI !

Enquête sur les invendus pour le Conseil Départemental du Finistère !

Merci de prendre 2 minutes pour répondre à l'enquête

https://forms.gle/twk26ibgLEcjjtPE8

Les objectifs de l'étude :

- Connaître les réalités des producteurs, coopératives, grossistes et industriels en termes de pertes, de surproduction et d'invendus.
- Connaître les gisements de produits agricoles non commercialisables disponibles au don et accessibles aux associations d'aide alimentaire.
- Identifier l'intérêt des acteurs enquêtés pour entrer dans une dynamique régulière de don et une démarche territoriale.

Contact :
Benoît RIBARDIERE, tél. 06 31 56 06 52 - mail :bretagne@solaal.org

TROUVEZ DES DÉBOUCHÉS À VOS INVENDUS

DONNEZ, VOUS Y GAGNEZ !

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt

VOUS AIDE GRATUITEMENT !

en lien avec les associations d'aide alimentaire

LES PARTENAIRES RÉGULIERS DE SOLAAL